Solidarités Nouvelles pour le Logement



Ensemble, agissons pour le logement



ÉDITO	5
PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	6
Créer, louer, accompagner, témoigner et évaluer l'action	6
Quelques chiffres	7
Résumé de l'activité	8
Carte d'implantation	9
L'organisation	10
Les organes de décision	10
LES MISSIONS DE SNL	12
Créer et louer des logements	12
La MOI (Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion)	13
Le principe des baux	13
Focus sur les facteurs de réussite d'une opération	13
Accompagner	14
L'accompagnement par les travailleurs sociaux	14
L'accompagnement par les bénévoles	14
La formations des bénévoles	15
Focus sur la précarité énergétique	16
La création de liens sociaux	17
Témoigner et interpeller	18
L'interpellation des candidats aux élections municipales	18
La mobilisation des personnes prioritaires DALO 2014-2015	18
COMMENT NOUS AIDER?	20
Proposer un logement à l'association	20
Devenir bénévole	22
Devenir partenaire	23
Les mécénats et les mécènes	23
Partenariats avec les pouvoirs publics	24
Les partenariats fédéraux	25
La finance solidaire	25
Faire un don	26
Comment donner?	26
Focus sur le financement participatif ou crowdfunding	27
L'agrément du Comité de la charte	28
Focus sur la visibilité de Solidarités Nouvelles pour le Logement	29
RAPPORT FINANCIER	30
Bilan synthétique	30
Les ressources	31
Les emplois	33
ET DEMAIN?	35





E PROJET SOLIDARITÉS NOUVELLES POUR LE LOGEMENT, nous l'avons encore mieux perçu et aimé, le 30 mai 2015, à la fête qui a su réunir joyeusement plus de 700 d'entre nous à l'Université de Versailles–Saint-Quentin.

· Le projet SNL est bon et beau.

D'utopie, il est devenu réalité grâce aux multiples rencontres locales où chacun, locataire, bénévole, permanent, a pu et peut exercer sa responsabilité vis-à-vis de soi et des autres, grâce également aux nombreux donateurs et partenaires publics et privés qui participent à l'action entreprise.

· Le projet SNL est commun et vivant.

Chacun, là où il se trouve, et avec d'autres regroupés, peut y être acteur, à sa mesure, de solutions d'habitats (logement et lien social) innovantes et adaptées.

· Le projet SNL est publiquement reconnu.

Prisme d'Or de l'UNAH (Union Nationale de l'Aménagement de l'Habitat), architecte de France pour la « Maîtrise d'Usage », Economie Sociale et Solidaire, entrepreneuriat social, Comité de la Charte, chantier Présidentiel avec « la France s'engage »... Et bon nombre de Fondations. Tout ceci grâce à sa créativité solidaire, à son respect de toute dignité humaine, à sa stricte économie de gestion, à son très important taux de relogement pérenne.

· Le projet SNL doit grandir et se développer.

La situation sociale et économique des plus pauvres ne cesse de se dégrader malgré les promesses gouvernementales successives. Il nous faut donc poursuivre:

- → en interne, en accroissant la mobilisation citoyenne pour la création de nouveaux Groupes Locaux de Solidarité et de nouveaux logements, et en assurant humainement et financièrement la gestion locative et l'accompagnement adaptés à de tels logements et à leurs occupants,
- → en externe, en travaillant avec les autres acteurs de solidarités, en suscitant de nouveaux projets (faire école), en offrant notre agrément Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion à des associations partenaires.

- → Et promouvoir notre modèle social basé sur une « cohabitation diffus » au sein de la cité, et où la confiance naît de rencontres régulières et attentives.
- → Et promouvoir notre modèle économique adapté à la création et à la gestion de logements pour les plus démunis.
- → Et crier notre indignation face à l'injustice du « mallogement ».

Tout ceci auprès des ministres, des élus, des administrations, des partenaires sociaux et financiers, de la société civile.

· Le projet SNL demande de la solidité.

Si la richesse de SNL est avant tout humaine, dans la proximité et la mixité, si oser la rencontre à partir d'un logement est la base de notre projet, nous devons établir entre nous tous une coopération ordonnée et solidaire. Au-delà de la spontanéité, de la bienveillance, nous avons en effet à respecter les engagements pris et tous ceux à venir. Responsabilité oblige!

L'année 2014 en vit les prémices, grâce à de nouveaux Groupes Locaux, de nouvelles réalisations, de nouvelles embauches, grâce au développement de la maîtrise d'ouvrage pour tiers, au nouveau site internet avec son module de don en confiance en ligne, à l'aboutissement de l'étude sur l'impact social et économique de SNL, à la reprise d'une commission plaidoyer, à la recherche d'une « gouvernance appropriée » au futur développement.

Nous devons persévérer, sans pour autant prendre la place des locataires: ils ont la leur, entière, dans le projet SNL. Et donc veiller à ce que cette autre utopie devienne réalité à son tour.

Nous n'osons nous dire MERCI.

Nous ne vivons que ce que notre conscience nous dicte!



Étienne Primard



PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Depuis 1988, Solidarités Nouvelles pour le Logement met en œuvre une démarche originale, fondée sur un engagement citoyen pour aider les plus démunis à se loger et à garder pied dans la société. Réunis au sein de leur commune ou de leur arrondissement **en Groupes Locaux de Solidarité** (GLS), les bénévoles mettent en œuvre localement ce projet, soutenus par l'équipe permanente de leur association départementale. Les locataires sont membres à part entière de l'association et sont invités à participer à la vie du Groupe Local de Solidarité et de l'association.

Les missions de l'association sont les suivantes:



CRÉER

des logements très sociaux

par construction, achat rénovation, bail à réhabilitation ou mise à disposition.



LOUER

ces logements à des personnes en difficulté

« le temps qu'il faut » pour qu'elles retrouvent une stabilité.



ACCOMPAGNER

chaque ménage jusqu'à l'accès à un logement durable.

Cet accompagnement est assuré par des bénévoles du quartier et par un travailleur social de l'association.



TÉMOIGNER

pour mobiliser autour de SNL et pour interpeller

les instances politiques et les acteurs publics ou privés.



Solidarités Nouvelles pour le Logement au 31 décembre 2014



953

logements SNL, dont une centaine en production



835

ménages logés en 2014



494

nouvelles personnes logées dans l'année



8325

personnes accueillies depuis la création de l'association



1 015 000 €

de dons et 811 k€ de mécénats



1 127

bénévoles réunis en 103 Groupes Locaux de Solidarité



93%

de personnes relogées



70

salariés travaillant pour SNL dont 1/3 de travailleurs sociaux

L'ACTIVITÉ DE SOLIDARITÉS NOUVELLES POUR LE LOGEMENT EN QUELQUES MOTS

L'association met à disposition des logements (achat ou réhabilitation) entretient les logements et assure la gestion locative

Accompagnement de proximité par des bénévoles



Accompagnement social lié au logement par des travailleurs sociaux



Mal logement

Situation initiale du ménage



2

Logement « passerelle » SNL

Le temps nécessaire



3

Logement pérenne (hors SNL)

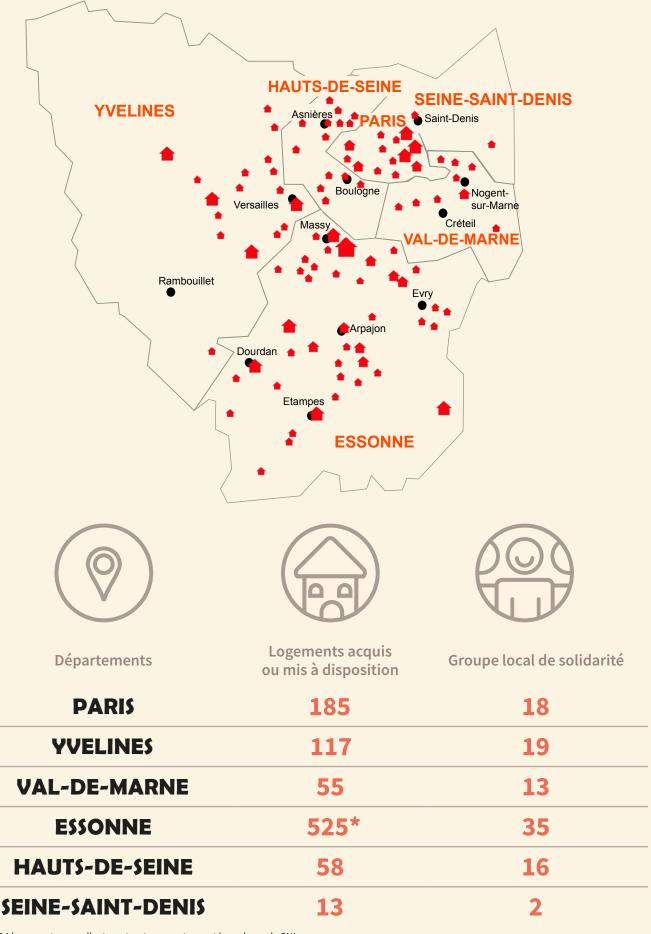
Situation à la sortie du ménage

Évolution des ménages sur le plan matériel et personnel

(par rapport au logement ou plus largement)



CARTE D'IMPLANTATION DES LOGEMENTS



^{*} dont 34 logements pour d'autres structures partageant les valeurs de SNL



L'organisation

Solidarités Nouvelles pour le Logement est composée de huit entités:

• Cinq associations départementales, → De favoriser le développement du qui assurent l'accompagnement, la gestion locative adaptée, la Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion (M.O.I.) et l'animation de la vie associative tout en portant la parole de SNL en local.

Afin d'assurer le respect du projet SNL et de favoriser un développement harmonieux, ces associations ont en commun les éléments fondateurs suivants,

- → un projet et une charte
- → un nom et un logo déposé
- → des statuts communs
- → des outils et des moyens communs
- Solidarités Nouvelles pour le Logement Union, une association centrale: structure fédérative des 5 associations départementales qui mutualise un certain nombre de fonctions et de missions (développement des partenariats, communication, informatique et Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion...). Elle a pour objet de contribuer soit directement soit par l'intermédiaire de ses membres, au logement des personnes en situation de précarité.

Solidarités Nouvelles pour le Logement Union a pour mission:

- → D'animer le réseau SNL et de le repré-
- → De coordonner et gérer en commun un ensemble de moyens, produits et services destinés à offrir des logements adaptés pour des populations présentant des difficultés d'accès au logement,
- projet notamment dans d'autres territoires,
- → Plus généralement, d'effectuer toutes opérations immobilières, financières, techniques, directes ou indirectes, liées à son objet principal.

Elle compte quatre salariés en charge des fonctions opérationnelles : développement et partenariats, informatique, communication et Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion.

 SNL-Prologues, une coopérative, entreprise solidaire, qui porte les opérations immobilières des associations. SNL-Prologues est agréée par les pouvoirs publics comme opérateur de Maitrise d'Ouvrage d'Insertion, au bénéfice de toutes les entités SNL. Par convention annuelle, SNL-Prologues délègue cette fonction aux entités départemen- → Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion, tales ainsi qu'à SNL Union.

Par ailleurs, SNL-Prologues contrôle les opérations pour en vérifier l'équilibre et la pertinence et assure la gestion du parc immobilier pour en pérenniser l'usage très social.

• Un fonds de dotation : créé en 2010, par Solidarités Nouvelles pour le Logement Union auquel il est adossé, le Fonds de dotation SNL (Fonds-SNL) gère la recherche de partenariats et de financement, les relations avec les mécènes et assure la sécurité juridique et fiscale.

Les organes de décision

Les entités Solidarités Nouvelles pour le Logement ont chacune un Conseil d'Administration composé d'administrateurs bénévoles. Les assemblées générales des associations réunissent les membres actifs, c'est-à-dire donnant du temps pour l'association, qu'ils soient bénévoles et/ou locataires; les bienfaiteurs et les autres locataires ont une voix consultative.

Cinq commissions sont mises en place au sein de SNL Union, pour mettre en œuvre la stratégie votée par le Conseil d'Administration, et mutualiser les travaux entre toutes les entités Solidarités Nouvelles pour le Logement sur des sujets transverses précis:

- → Communication,
- → Parole et Positionnement Public
- → Partenariats financiers, collectes de fonds auprès de la société civile,
- → Informatique.

Les commissions sont pilotées par un référent bénévole expert et animées par un salarié spécialiste.



Déménagement des bureaux de SNL Union et SNL-Prologues en juin 2014

Les équipes de SNL Union et SNL-Prologues ont intégré leurs nouveaux bureaux communs dans le 11e arrondissement de Paris. Un déménagement qui leur permet de mieux travailler ensemble.

Après de nombreuses visites, c'est dans le 11^e arrondissement au 18, cour

SNL Union et SNL-Prologues disposent aujourd'hui d'une salle de

L'ORGANISATION DE L'ASSOCIATION AU 31/12/2014

SNL PARIS

185 logements

14 salariés 181 bénévoles

SNL YVELINES

117 logements

8 salariés 282 bénévoles

SNL ESSONNE

491 logements

27 salariés 345 bénévoles

SNL UNION

Structure qui fédère les associations départementales

13 logements

4 salariés 20 bénévoles

SNL HAUTS-DE-SEINE

58 logements

6 salariés 157 bénévoles

SNL VAL-DE-MARNE

55 logements

7 salariés 142 bénévoles

FONDS DE DOTATION

Gère les mécénats

SNL PROLOGUES

Porte les opérations immobilières des 5 associations

4 salariés

34 logements

pour d'autres structures partageant les valeurs de SNL

LES MISSIONS DE SNL

logements par an en moyenne sur les 7 dernières années

Créer et louer des logements

Solidarités Nouvelles pour le Logement crée des logements passerelles, et les loue à des personnes en grande précarité. Elles y restent le temps qu'il faut, le temps qu'elles retrouvent une stabilité pour aller ensuite vers un logement durable.

L'association permet à des ménages en difficulté de se reconstruire, de rebondir grâce à l'accès à un logement adapté à leurs besoins en échange d'un loyer correspondant à leurs ressources.

Lorsqu'un relogement pérenne est possible et que la famille est prête à quitter l'association, le logement SNL est proposé à une nouvelle famille rencontrant des difficultés.

Solidarités Nouvelles pour le Logement construit et réhabilite un patrimoine en diffus, au cœur des villes ou des bourgs afin de favoriser la mixité et l'insertion sociale des locataires, tant en milieu urbain qu'en milieu semiurbain et rural.

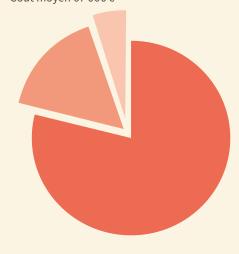


logements en service au 31/12/2014 et plus de 100 en cours de production pour un coût moyen de location de 6,4 €/m² et d'une surface moyenne de 41,50 m²

* chiffres de SNL-Prologues pour les opérations mises en service entre 2008 et 2014



Bail emphytéotique et bail à réhabilitation * Coût moyen 67 000€



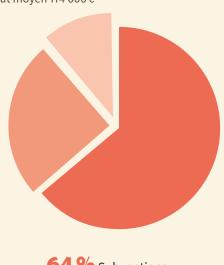
79 % Subventions

16 % Fonds propres

5 % Emprunts

Le financement de l'acquisition et la réhabilitation d'un logement *

Coût moyen 174 000€



64% Subventions

25 % Fonds propres

11 % Emprunts

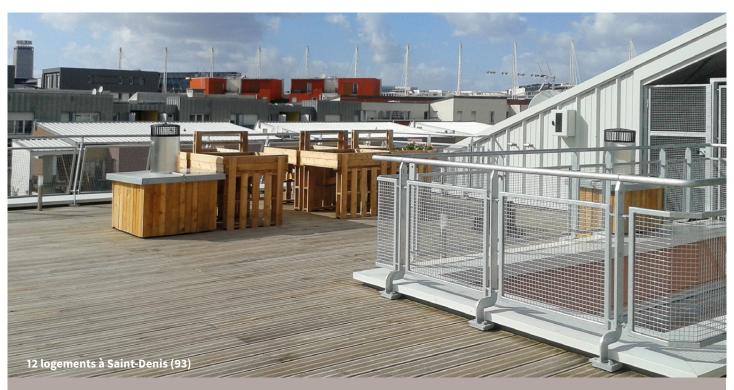
La Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion

Il s'agit de l'**acquisition**, de la **construction** ou **réhabilitation**, puis du gros entretien et des réparations, de logements à loyers et charges accessibles aux plus démunis.

La propriété des terrains et des logements est **pleine** ou obtenue de façon **temporaire** (bail à réhabilitation, bail à construction, bail emphytéotique...).

Le principe des baux

- De bien immobilier ou terrain est confié à SNL Prologues pour une longue durée (+ de 15 ans pour les baux à réhabilitation et de 18 à 99 ans pour les baux à construction ou emphytéotiques).
- ▷ SNL-Prologues délègue la Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion à une SNL départementale.
- SNL y **réalise des travaux ou une construction neuve**, en recherchant les plus hautes qualités environnementales, notamment thermiques.
- > SNL **loue** ces logements à des personnes en grande difficulté.
- Le bien, réhabilité ou construit, est restitué à son propriétaire au terme du bail, libre et en parfait état.





12 logements à Saint-Denis (93)

Les facteurs de réussite d'une opération

- ➤ Un montage financier viable: acquisition à un prix inférieur au prix du marché ou bail de longue durée, subventions publiques et fonds propres suffisants.
- ➢ Visant un emprunt minimum, la différence entre le loyer versé par le locataire et le loyer versé à SNL-Prologues est ainsi employée pour les missions sociales.
- Le soutien de la collectivité locale d'implantation
- Une opération sur-mesure prenant en compte les différentes contraintes locales.
- Un projet social défini, adapté à chaque situation particulière.

LES MISSIONS DE SNL



Accompagner

Accompagner chaque locataire jusqu'au relogement durable est une exigence du projet SNL. L'accompagnement est assuré par des bénévoles du quartier et par un travailleur social de l'association. Chaque locataire avance à son rythme, avec ses propres difficultés liées à son histoire personnelle. L'accompagnement s'adapte constamment, toujours en concertation, pour apporter conseil, soutien, appui, ou mise au point le cas échéant.



8325

personnes accueillies depuis la création de l'Association



494

nouvelles personnes en situation de précarité logées dans l'année

L'accompagnement par les travailleurs sociaux

Le rôle des travailleurs sociaux est d'accompagner les ménages qui arrivent à SNL avec leurs difficultés, dans l'objectif d'accéder à un relogement pérenne. Les travailleurs sociaux commencent par évaluer la situation en se concentrant sur l'axe du logement. C'est-à-dire qu'ils aident les locataires à accéder à leur droits, à mener les démarches administratives à faire l'apprentissage de la relation locative et de la gestion du logement et de l'habitation. Le paiement du loyer est une priorité, car si l'on perd son logement, on risque de «tout perdre».

De manière complémentaire et indissociable de la thématique du logement, le travail d'accompagnement social porte également sur la santé, l'enfance, la recherche d'emploi, les loisirs. Cet accompagnement passe par une relation d'écoute et repose sur un fort travail de partenariat permettant aux locataires d'être réorientés vers des structures adéquates.

Au 31 décembre **2014**, l'association compte **70 salariés**, dont 1/2 de travailleurs sociaux .

L'accompagnement par les bénévoles

L'accompagnement bénévole est complémentaire de l'accompagnement des travailleurs sociaux.

Les bénévoles sont présents pour assurer un accompagnement de « bon voisinage ». Leur rôle est d'offrir aux locataires une écoute, une disponibilité et une présence bienveillante qui puissent répondre en partie à leurs besoins. Ils visitent la famille au minimum une fois par mois pour récupérer le loyer et partager du temps avec elle puis, autant de fois que nécessaire pour aborder les sujets dont le locataire aurait besoin.

L'accompagnement bénévole, complémentaire à celui des professionnels, fait toute la richesse du projet. Cependant, c'est un vrai défi car le nombre de bénévoles est insuffisant dans certains Groupes Locaux.



La formation des bénévoles

Les bénévoles ont notamment la possibilité d'approfondir leur pratique de l'accompagnement en groupe avec des travailleurs sociaux et salariés de l'association ou d'autres intervenants.

Ces formations permettent aux bénévoles de vivre leur engagement dans l'association.

Les thèmes de ces formations sont variés, allant de l'accueil des nouveaux locataires à la place du bénévole, au relogement, à la situation du mal-logement.

Des intervenants extérieurs (psychologues ou psychiatres), par exemple, sont aussi conviés à animer ou co-animer certaines de ces formations telles que:

- Les motifs d'arrivée SNL



Paiement des loyers

Témoignage d'un travailleur social «Mme X est arrivée à SNL il y a 2 ans. Durant les premiers mois, les paiements ont été parfois irréguliers, et dépassaient souvent la date du 15 du mois, ce qui avait pour conséquence qu'elle ne savait pas toujours combien elle devait réellement. Peu à peu, elle a compris l'importance d'une régularité pour avoir une situation locative claire. À la signature du renouvellement du contrat, nous avons organisé un paiement par prélèvement, et Mme X a apprécié la sécurité que cela représentait. Aujourd'hui ses quittances sont à jour, et elle est prête à les présenter dès la première proposition de logement».





La lutte contre la précarité énergétique, dans un contexte de hausse des coûts de l'énergie, est devenue une priorité pour Solidarités Nouvelles pour le Logement. C'est aujourd'hui le niveau du diagnostic de performance énergétique (DPE) et la possibilité de réduire la dépense d'énergie qui déterminent la décision d'entreprendre des travaux dans un logement.

Par exemple, SNL Paris a réalisé les DPE de 177 de ses 185 logements et en a rénové 60 depuis 2008. Ainsi, la moitié des logements créés avant 2003 a fait l'objet d'une réhabilitation. Isolation des murs, sols et plafonds par l'intérieur, changement des systèmes de chauffage, remplacement des huisseries permettent, malgré les contraintes de copropriété, de diviser par deux en moyenne la consommation d'énergie. En 2014, les quatre réhabilitations réalisées ont même permis une baisse moyenne de 60 % de la consommation.

La création de liens sociaux

Pour animer l'association et renforcer sa cohésion, des rencontres, des moments festifs ainsi que des sorties culturelles sont organisés dans chacun des départements.

Les sorties

Pour favoriser l'ouverture sur la ville et pour soutenir l'insertion et l'accès à la citoyenneté, des sorties culturelles ont eu lieu dans les différents départements. Ainsi, en 2014, accompagnés de bénévoles, des locataires ont pu voir l'exposition Cartier Bresson à Beaubourg et visiter la Cité de la mode ainsi que la Cité de l'immigration (SNL Paris et SNL Val-de-Marne). Dans les Hauts-de-Seine, c'est une sortie avec une centaine de locataires et bénévoles au Parc Zoologique de Thoiry qui a eu lieu en mai 2014.

Sortie au parc de Thoiry - SNL 92

Les moments festifs

Pour fidéliser, recruter des nouveaux bénévoles, faire connaître l'association et permettre des moments de partage entre locataires et bénévoles, les SNL Départementales organisent des fêtes! En novembre 2014, dans le Val-de-Marne, « Un Bal pour un toit » a connu un grand succès et a permis de récolter des dons pour l'association. SNL Essonne s'est associée aux Journées mondiales du refus de la misère pour organiser un grand week-end de fête avec des projections de films et du cirque. L'évènement a pu faire connaître l'association et sensibiliser au mal-logement. À chaque rentrée, SNL Paris organise l'Apéro des bénévoles. L'objectif est de susciter des rencontres et de leur donner envie de faire des choses ensemble avec les locataires.



Une sortie au musée

Témoignage d'une locataire

«La sortie au musée était intéressante parce que je n'avais jamais vu ça avant. Il y avait pas mal de gens. On était entouré, il y avait les bénévoles de SNL. C'est de l'art abstrait, avec beaucoup de couleurs! C'est la première fois que je voyais ça. L'artiste peintre exprime ce qu'elle avait en elle. C'est vif et même explosif. Je ne savais pas qu'on pouvait s'exprimer comme ça, par la peinture. S'il y en a d'autres, ça m'intéresse, j'ai dit que j'irai ».





Le manque de propositions de relogement à Paris

Le relogement des locataires reste un défi, alors que le nombre de demandeurs d'un logement social à Paris augmente tous les ans (+ 50 % entre 2001 et 2014). Les attributions dépendent essentiellement de la mobilité des locataires du parc social, qui est particulièrement faible à Paris: moins de 3 % de rotation par an dans les logements les plus sociaux! De plus, les critères des réservataires (Ville et Préfecture) comme des bailleurs, écartent souvent les locataires de SNL, en particulier ceux dont les seuls revenus sont les minima sociaux.

Dans son état actuel, **la cotation des demandes de logement**, mise en place à la fin de l'année par la Ville pour les attributions qui lui reviennent, ne favorisera pas le relogement des locataires de SNL. En effet, ne tenant pas compte du caractère temporaire des logements d'insertion, elle pénalise les locataires qui sont logés par l'association et donc non prioritaires, au regard des critères d'urgence retenus.

LES MISSIONS DE SNL

Témoigner, interpeller et évaluer notre action

Grâce à son expérience acquise dans la création de logements sociaux et l'accompagnement de personnes en grande difficulté, Solidarités Nouvelles pour le Logement témoigne de son action et interpelle le grand public, les instances politiques et les acteurs publics ou privés sur le mal-logement.

Plusieurs actions ont eu lieu en 2014 et notamment:



L'interpellation des candidats aux élections municipales en mars 2014

Lors des élections municipales de mars 2014, de nombreux groupes locaux des différents départements se sont mobilisés pour interpeller les candidats. Un site Internet dédié, commun aux différentes SNL départementales, a été créé afin de présenter les démarches de chacune et de publier les réponses reçues. Ces démarches ont parfois été faites en commun avec d'autres associations, comme le collectif Campagne Logement 92 dans lequel de nombreuses associations des Hauts-de-Seine se sont regroupées pour interpeller les candidats. Les interpellations ont été également l'occasion pour certains de tracter sur les marchés et faire connaître le mal-logement et SNL dans leurs quartiers et leurs villes, pour d'autres de rencontrer les candidats et pour tous, de sensibiliser les groupes eux-mêmes à cette problématique du mal-logement en Île-de-France.

La mobilisation des personnes prioritaires DALO 2014 – 2015

Dans 3 départements, Solidarités Nouvelles pour le Logement s'est associée à la Fondation Abbé Pierre, au Secours Catholique et à Droit au Logement, pour mobiliser les personnes prioritaires DALO et non relogées. De nombreuses réunions ont été organisées localement avec ces personnes, pour leur donner la parole et les soutenir dans leur volonté de rendre plus visible leur situation. Une manifestation a eu lieu le 19 novembre à Paris.





Activités permanentes



93%

des personnes accueillies chez SNL sont relogées de façon pérenne. Solidarités Nouvelles pour le Logement a des représentants actifs dans différentes instances représentatives du logement d'insertion, notamment la FAPIL nationale, la FAPIL Île-de-France. Au titre de la FAPIL Île-de-France, SNL a deux représentants au Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH).

Évaluer notre action avec une étude d'impact social

SNL, en partenariat avec l'ESSEC et le Crédit Foncier de France, a lancé en 2012 **une étude sur son impact social**, visant à comprendre, mesurer et valoriser les effets de l'action de Solidarités Nouvelles pour le Logement sur « ses parties prenantes ».

La démarche a abouti fin 2013 à des préconisations de construction systématique d'indicateurs communs à toutes les entités SNL.

Une première série de résultats, qui porte sur l'année 2013, a pu être éditée en 2014. Cela permet de mieux rendre compte du sens de notre action et de l'utilisation des subventions accordées.



1734€

est le coût moyen annuel supporté par les pouvoirs publics pour héberger et accompagner une personne dans un logement SNL.

^{*} L'étude d'impact 2014 sera bientôt disponible.

COMMENT NOUS AIDER?

Proposer un logement à l'association

Que l'on soit une entreprise ou une personne physique, selon ses disponibilités, ses envies, ses ressources... Il existe de multiples façons d'aider Solidarités Nouvelles pour le Logement.



Confier un logement à Solidarités Nouvelles pour le Logement, permet à des familles démunies d'accéder à des conditions de vie décentes.

Ainsi, les propriétaires **préservent et valorisent leur patrimoine** et bénéficient d'avantages fiscaux très intéressants.

Plusieurs dispositifs existent pour aider l'association et notamment:

- → Le Bail à réhabilitation (BAR): Le propriétaire confie son bien par acte notarié à l'association pour une durée convenue de 15 ans minimum. L'association y réalise les travaux définis avec lui, le loue à des personnes en difficulté et le rend, au terme du bail, libre et remis à neuf.
- → Le bail à construction (BAC): En tant que preneur du bail, Solidarités Nouvelles pour le Logement s'engage à construire sur le terrain et à maintenir les constructions en bon état sur toute la durée du bail, constructions dont le bailleur bénéficie, sans indemnité, à la fin du bail.
- → Le bail emphytéotique: Ce bail immobilier confère à l'association un droit réel sur le bien donné à bail, à charge pour l'association d'améliorer le logement. Les améliorations bénéficient au bailleur en fin de bail.

- → Le bail avec abandon de loyer: Le propriétaire qui dispose d'un logement peut le mettre gratuitement à disposition de Solidarités Nouvelles pour le Logement qui y loge des ménages démunis, pendant 3 ans ou plus.
- → La donation temporaire d'usufruit: La donation temporaire d'usufruit permet à Solidarités Nouvelles pour le Logement de bénéficier pour une durée déterminée de l'usage d'un bien foncier qu'elle peut louer à des ménages démunis.
- → La donation définitive en pleine propriété
- → Les dispositifs « Louez solidaire et sans risque » et « Solibail » :

L'État (Solibail) et la Ville de Paris (Louez Solidaire et sans risque) ont lancé deux dispositifs afin de répondre aux besoins de logement des ménages hébergés à l'hôtel. Le propriétaire peut confier son logement à l'association mandatée avec la garantie d'une triple sécurité: un rendement sûr et attractif, une gestion professionnelle de son bien, une location sécurisée.

Tableau des avantages fiscaux en fonction des types de mise à disposition

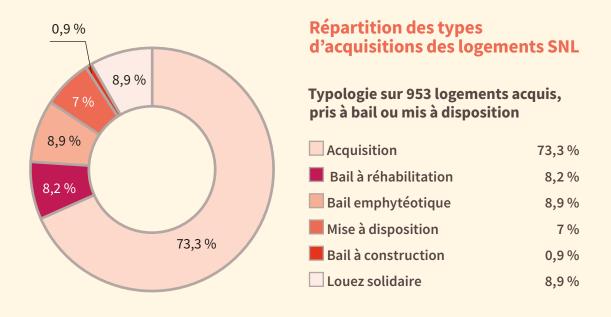
Type de mise à disposition	Avantages au titre de l'impôt sur le revenu	Au titre de l'impôt sur la fortune	Taxe foncière
Bail à réhabilitation	Pas d'imposition sur des revenus non perçus	Le bien sort du patrimoine imposable	exonération
Bail à construction	N/A*	N/A	exonération
Bail emphytéotique	N/A	N/A	N/A
Bail avec abandon de loyer	Réduction d'impôt à hauteur de 66 % des loyers non perçus (limite 20 % du revenu imposable, report pendant 5 ans possible)	N/A	N/A
Donation temporaire d'usufruit	Pas d'imposition sur des revenus non perçus	Le bien sort du patrimoine imposable	N/A
Donation en pleine propriété	Réduction d'impôt à hauteur de 66 % de la valeur du bien (limite 20 % du revenu imposable, report pendant 5 ans possible)	Réduction d'impôt à hauteur de 75 % de la valeur du bien (limite 50 000 €)	N/A

^{*} N/A: non applicable



Solidarités Nouvelles pour le Logement est aussi habilitée à recevoir des legs et donations sans payer de droits de mutation.

L'association peut être désignée par testament bénéficiaire d'un legs. Les biens légués, immeubles, ou meubles, seront autant de ressources permettant de loger les plus démunis.



COMMENT NOUS AIDER?

Devenir bénévole

Solidarités Nouvelles pour le Logement repose sur la mobilisation locale des habitants. 1 127 bénévoles sont engagés aujourd'hui près de chez eux, dans les départements où l'association est implantée.



1127 bénévoles

bénévoles réunis en 103 groupes locaux de Solidarités En participant à la vie d'un groupe local dont les locataires SNL sont membres, les bénévoles agissent en équipe et en lien avec les professionnels de l'association. Ensemble, ils choisissent des missions qui correspondent à leur disponibilité et à leurs compétences:

- → accompagner individuellement un ménage locataire, depuis son entrée dans le logement jusqu'à son relogement durable,
- → organiser des moments de convivialité, des actions rassemblant les locataires et les bénévoles d'un même quartier,
- → proposer des événements pour faire connaître l'association et témoigner du mallogement,
- → assurer des travaux d'entretien dans les logements
- → collecter des fonds auprès des particuliers ou des entreprises,
- → représenter Solidarités Nouvelles pour le Logement auprès des copropriétés, des collectifs de quartier, des élus locaux,
- → **prospecter** de nouveaux logements à acquérir ou prendre en gestion,

Et bien d'autres missions en fonction des idées, des besoins et des talents de chacun!

Certains groupes locaux investissent les trois aspects du projet SNL:

→ créer des logements en collectant des dons, prospectant et entretenant des logements,

- → tisser des liens de proximité (accompagnement des locataires, vie du groupe, inscription dans le quartier),
- → témoigner et interpeller (contacts avec les élus, stands, actions inter-associatives).
 Ils s'engagent à agir dans le cadre de la charte de Solidarités Nouvelles pour le Logement.

Tous **bénéficient de formations** pendant leur parcours. Tout au long de l'année des temps de relecture de l'accompagnement et des journées de formation sont proposées aux bénévoles sur des thèmes variés comme l'écoute et l'accompagnement, l'entretien des logements, le recouvrement de loyer et les problématiques des impayés, l'interculturalité, l'événement du Grand Paris, ou encore la reconduction de contrat et le relogement...

Le recrutement de nouveaux bénévoles reste une priorité. De nombreuses actions de sensibilisation et de recrutement ont donc été mises en place tout au long de l'année (participation aux forums des associations, manifestations locales...)

Les bénévoles et les travailleurs sociaux unissent leurs compétences pour aider chaque ménage à se stabiliser et acquérir une autonomie.

Une aventure humaine

Témoignage d'un bénévole

«La relation bénévole – locataire correspond à une histoire unique, une aventure humaine. Il est important d'établir une considération réciproque, de partir des ressources de la famille, de ce que l'on peut mobiliser chez elle ».



Devenir partenaire

Solidarités Nouvelles pour le Logement remercie tout particulièrement les partenaires qui l'ont soutenue tout au long de l'année 2014 pour mener à bien ses actions.

Les mécénats et les mécènes

La France est tout particulièrement sensible au mécénat, qui est encouragé par les pouvoirs publics grâce à une fiscalité favorable : déductibilité de 60 % du montant des soutiens apportés aux causes éligibles (le Projet SNL en est bien sûr une) de l'impôt sur les bénéfices dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires hors taxe. Le mécénat se traduit par des apports de formes multiples, selon les convictions, la culture de chaque entreprise.

Solidarités Nouvelles pour le Logement a créé pour cette raison un Fonds de dotation qui apporte aux mécènes la sécurité juridique et fiscale à ces interventions.

Le Fonds-SNL a adhéré au Centre Français des Fonds et Fondations (CFF).

Ils nous soutiennent:

- · La Fondation Abbé Pierre,
- La Fondation Bettencourt Schueller,
- · La Fondation Ventes Privées,
- · La Fondation Aéroports de Paris,
- La Fondation de France
- La Fondation Bruneau,
- Le Crédit Foncier de France,
- La Fondation Terre de Sienne

• . .

Solidarités Nouvelles pour le Logement est partenaire de la Fondation Abbé Pierre (FAP), qui soutient significativement l'investissement de production de logements, et avec qui elle réalise des travaux communs pour une meilleure maîtrise des charges de nos logements.



Logements S^t-Maure-des-Fossés (SNL 9-

Un partenariat réussi avec la fondation Bettencourt-Schueller

Solidarités Nouvelles pour le Logement a signé à l'été 2012 un partenariat sur trois années avec la Fondation Bettencourt-Schueller: en fin d'année 2014, un bilan des deux premières années et un prévisionnel de la dernière année ont été établis.

Le soutien de la Fondation aura été « historiquement » celui de la première personne morale privée partenaire de SNL à cette échelle et sous cette forme d'aide non affectée a priori à une opération donnée. C'est aussi le premier mécène de SNL à s'engager sur une durée si longue.

La fondation aura finalement soutenu 13 opérations pour 54 logements sur les trois années : les contributions auront per40 logements et de la réhabilitation ther mique de 14 autres!

De plus, la Fondation Bettencourt-Schueller a saisi dès le premier contact avec Solidarités Nouvelles pour le Logement que l'insertion par le logement n'était pas seulement une offre matérielle de logement, mais aussi ingénierie et gestion d'un projet adapté, entretien à organiser, suivre et perfectionner.

Elle en a donné les moyens, au-delà des 13 opérations soutenues au sein des structures fédérales, la fondation a en effet aussi contribué à la constitution du pôle de la maîtrise d'ouvrage mutualisée.

Partenariats avec les pouvoirs publics

Les pouvoirs publics sont des partenaires essentiels dans la création de logements.

Ils sont des maillons importants de la chaîne au service de l'action auprès des plus démunis à des échelons divers.

Les pouvoirs publics participent très largement au financement de la création ou la réhabilitation de logements:

- · L'État
- · La Commune
- · Le Conseil général, le Conseil régional d'Îlede-France, leur Préfecture et leurs services
- · les organismes publics comme l'ANAH (Agence nationale d'amélioration de l'Habitat) et les EPF (Établissements Publics Fonciers).
- · Action logement
- · La mission hébergement logement

N.B.: En aidant l'association à financer ses actions, ces partenaires peuvent orienter leurs demandeurs de logement, ce sont les **réservataires.**

Solidarités Nouvelles pour le Logement recherche avec ces acteurs :

- · les subventions d'investissement et d'exploitation,
- · leurs actions à partager avec les services sociaux, éducatifs et culturels, les contingents de logements sociaux.

Solidarités Nouvelles pour le Logement participe à la vie d'un certain nombre de dispositifs publics comme la Commission Dalo, les accords collectifs départementaux, la surveillance d'application de la loi SRU, l'élaboration des PLU (Plan Local d'Urbanisme) en conformité aux PLH (Plan Local de l'Habitat), à la loi de Territorialisation de l'Offre de Logement (loi Tol).

Des représentants de Solidarités Nouvelles pour le Logement agissent avec les instances d'État, nationales et régionales, comme la DRIHL (Direction régionale pour l'Insertion par l'Hébergement et le Logement), le CRHL (Comité Régional pour l'Hébergement et le Logement), la DIHAL (Direction Interministérielle pour l'Hébergement et l'Accès au Logement des personnes défavorisées).

Ce travail permanent contribue à illustrer les enjeux de la lutte contre l'exclusion auprès des Pouvoirs Publics et des responsables politiques.



Les partenariats fédéraux

Solidarités Nouvelles pour le Logement est membre de plusieurs fédérations d'associations qui mutualisent leurs compétences sur différents sujets:



La FAPIL et la FAPIL Île-de-France (Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement) ont pour mission de favoriser l'échange de savoir-faire et de connaissances dans le domaine de l'insertion par le logement. Le regroupement en fédération permet aux adhérents dont nous faisons partie, de mutualiser les expertises, d'être

informés régulièrement des évolutions du secteur et d'intervenir auprès des pouvoirs publics dans l'élaboration des politiques de l'habitat. La présidence de la FAPIL Île-de-France est assurée actuellement par le délégué général de SNL Paris. La FAPIL est membre des ALI (Acteurs du Logement d'Insertion).

La finance solidaire

En plus des financements à court terme classiques, l'entreprise solidaire SNL-Prologues bénéficie du soutien de la finance solidaire.



Ce soutien s'articule entre des personnes physiques (plus de 250 souscripteurs pour un total de 6,3 millions d'euros à fin 2014), et des personnes morales qui souscrivent au capital pour un total de 8,4 millions d'euros à fin 2014 ou soutiennent SNL-Prologues sous forme de prêts spécifiques (pour un total de 4,2 millions d'euros à fin 2014).

En 2014 SNL-Prologues bénéficie du soutien des fonds communs de placement Natixis Solidaire, Amundi Finance et Solidarité, Amundi Horizon Solidaire, BNP-Paribas Multipar Solidaire Oblig Socialement Responsable, Mandarine Gestion, Insertion Emploi de la Société d'Investissement France Active, d'Ecofi Investissements et du PIA (Plan d'Investissement d'Avenir géré par la Caisse des Dépôts).

Ces apports permettent de renforcer la structure financière de SNL-Prologues, afin d'assurer le portage financier des opérations de logement, notamment dans l'attente de la réception de subventions d'investissement.



COMMENT NOUS AIDER?

Faire un don

L'action de production de logements de l'association et la réalisation de gros travaux de remise aux normes, peuvent être soutenus au quotidien par un simple don, ponctuel ou récurrent.

Celui-ci sera éligible à un avantage fiscal à hauteur de 75 % du montant donné, dans la limite de 529 € (en 2015), puis 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Un don de 100 € ne coûte en réalité que 25 € à son donateur!



Comment donner?

→ En faisant un don ponctuel ou récurrent

Depuis septembre 2014, il est désormais possible de faire un don unique ou mensuel via le site internet.

Sur le mois de décembre 2014 l'association a reçu via le site 13 781 € de dons.

Pour plus de transparence, c'est l'internaute qui choisit l'affectation de son don, c'est-à-dire l'association départementale à qui il souhaite faire un don.

Les dons peuvent également être adressés au siège de chaque association départementale par courrier.

→ Les campagnes d'appel à dons des Groupes Locaux de Solidarités

Chaque année, les Groupes Locaux de Solidarité s'organisent et mettent en place en fin d'année une campagne de dons. Chaque GLS est responsable de sa campagne. Quelques groupes, plus rares, commencent à s'organiser en intergroupes. Un courrier est rédigé en commun, retraçant les événements de l'année, les projets en cours ou à venir. Chaque GLS envoie ce document à une liste de donateurs potentiels qu'il établit au préalable, réajuste et tente d'allonger chaque année. Il s'agit le plus souvent de connaissances, amis, famille et réseaux divers et variés. Jusqu'à aujourd'hui c'est le type d'opération qui permet de récolter le plus de dons.

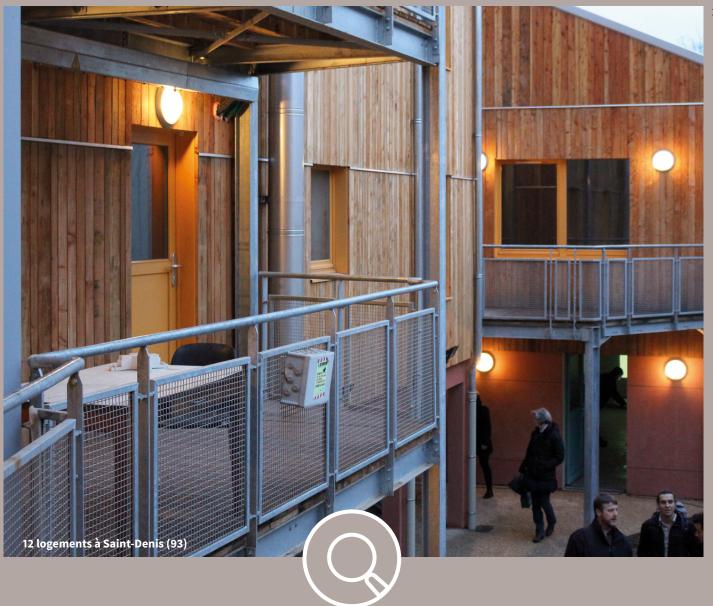
→ En devenant épargnant solidaire

Solidarités Nouvelles pour le Logement s'est associée en 2008 au Crédit Coopératif, leader de l'épargne solidaire en France, pour lancer un livret d'épargne de partage au bénéfice de l'association: le Livret Agir puis la Carte Agir. L'association a reçu en 2014, 50 529 € de dons de particuliers qui partagent les intérêts de leurs Livrets Agir avec Solidarités Nouvelles pour le Logement.

En 2014 SNL comptait 675 livrets Agir et 55 cartes Agir.

→ En participant à des évènements organisés par les Groupes Locaux

- De nombreux spectacles, concerts, pièces de théâtre sont donnés au profit de l'association. Ils permettent également de faire découvrir SNL au public. Des partenariats avec des compagnies, orchestres ou groupes sont mis en place.
- Des actions telles des ventes de confitures ou de chocolats à l'approche de Noël, des videgreniers, des actions en partenariat avec des supermarchés pour des collectes « microDON » permettent aussi aux associations départementales de récolter des Fonds.



Le financement participatif ou crowdfunding

Le financement participatif est un levier qui permet au grand public, de manière collective, de soutenir financièrement une idée ou un projet qui le séduit. Il met en relation, par internet, porteurs de projets et donateurs potentiels. La spécificité de la démarche est de pouvoir lever à grande échelle une multitude de petites sommes.

En novembre 2014, Solidarités Nouvelles pour le Logement s'est essayée pour la première fois au crowdfunding pour le financement de douze logements écologiques et solidaires à La Plaine-Saint-Denis avec le soutien de la plateforme des « Petites Pierres ».

La plateforme des « Petites Pierres » va encore plus loin en abondant la collecte via son fonds de dotation : l'effet de levier est considérable!

Grâce à cette opération, sept panneaux solaires ont été installés pour la production d'eau chaude du bâtiment.

La transparence et l'information du donateur : l'agrément du Comité de la charte



L'instruction de la candidature de Solidarités Nouvelles pour le Logement au Comité de la Charte s'est poursuivie en 2014.

Elle consiste à contrôler l'appel à la générosité publique de Solidarités Nouvelles pour le Logement à partir de 4 critères:

- → Le fonctionnement statutaire et la gestion désintéressée,
- → La rigueur de la gestion,
- → La qualité de la communication et des actions de collecte de fonds,
- → La transparence financière.

Elle a été l'occasion d'échanges constructifs avec les contrôleurs et a permis à SNL d'améliorer la cohérence entre son objet et ses méthodes.

L'agrément du Comité de la charte obtenu en mars 2015 permettra de consolider nos méthodes, notre image et notre crédibilité visà-vis de tous nos partenaires et donateurs afin de poursuivre et développer notre action en faveur du logement et de l'accompagnement des plus défavorisés.





La visibilité de Solidarités Nouvelles pour le Logement

La commision communication participe à l'élaboration d'outils de communication nombreux et utilisés par tous les départements.

Refonte du site Internet

Le travail sur le site internet a monopolisé les ressources durant une bonne partie de l'année 2014.

Le site a été officiellement lancé fin septembre 2014

La nouvelle fonction « don en ligne » a permis une récolte significative de presque 14 000 € en décembre 2014 sans communication spécifique. Le potentiel de collecte est prometteur pour 2015.



Les relations presse

Avec l'aide d'un mécénat et de la compétence d'une agence de presse, 5 communiqués de presse ont été envoyés en 6 mois, de juin à novembre 2014. Les sujets abordés ont été représentatifs des activités de SNL et des sujets qui nous préoccupent.

27 retombées presse et Internet confondues ont témoigné de notre action.

RAPPORT FINANCIER

Bilan synthétique

Les comptes de chaque SNL Départementales font l'objet d'une certification par un commissaire aux comptes. Ils sont ensuite combinés et un Compte d'Emploi des Ressources est établi.

Actif	2014	2013
Immobilisations incorporelles et corporelles	72 M€	68 M€
Immobilisations financières	11 M€	11 M€
Subventions et apports à recevoir	9 M€	8 M€
Autres créances	1 M€	2 M€
Trésorerie	11 M€	9 M€
Total actif	104 M€	98 M€

Passif	2014	2013
Fonds associatifs, capital et réserves	19 M€	18 M€
Capital B de la foncière SNL-Prologues	14 M€	12 M€
Subventions d'investissement nettes	49 M€	47 M€
Fonds dédiés et réserves pour projets futurs	2 M€	1 M€
Emprunts à long terme	7 M€	6 M€
Autres dettes financières	10 M€	11 M€
Autres dettes et provisions	3 M€	3 M€
Total passif	104 M€	98 M€

L'augmentation de 5 % de l'actif immobilisé est principalement liée aux nouvelles acquisitions de logements et aux travaux effectués.

Le capital et les subventions d'investissement qui constituent les principales ressources pour faire face à ces immobilisations suivent une croissance similaire (respectivement + 8 % et + 4 %). Le capital de la foncière SNL-Prologues détenu par des actionnaires particuliers ou institutionnels (capital B) augmente de 16 %, ce qui témoigne de la confiance et du soutien continus de nos partenaires privés.

La situation financière de Solidarités Nouvelles pour le Logement est très saine, comme le montre notamment l'état de sa trésorerie qui peut sans difficulté faire face aux investissements immobiliers et aux créances d'exploitation (dettes sociales).

Solidarités Nouvelles pour le Logement est prête pour le développement prévu de son parc au cours des années à venir.

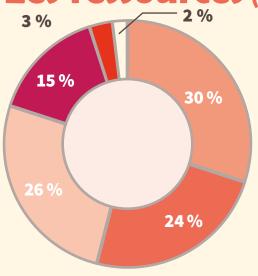
Les ressources

Total des ressources : 11,9 M€

RESSOURCES 2014	Total des ressources	Ressources collectées auprès du public en 2014
Ressources collectées auprès du public	1 826 K€	1 826 K€
Dons manuels non affectés	195 K€	
Dons manuels affectés	769 K€	
Produits d'épargne solidaire	51 K€	
Mécénat	811 K€	
Subventions et autres concours publics	2 800 K€	
Autres produits (reprises de subventions d'investissement, produits financiers)	6 618 K€	
Loyers et récupérations de charges	3 587 K€	
dont reprises de subventions d'investissement	1 611 K€	
dont produits financiers	255 K€	
dont produits exceptionnels	480 K€	
dont transferts de charges	278 K€	
dont autres produits	407 K€	
Total ressources de l'exercice inscrites au compte de résultats	11 244 K€	
Reprises de provisions	373 K€	
Report des ressources affectées non utilisées des exercices précédents	284 K€	
Variations des fonds dédiés collectés auprès du public		289 K€
Insuffisance de ressources de l'exercice		
Total général	11 901K€	1 537 K€
Total des emplois financés par des ressources collectées auprès du public		1 537 K€
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		

Pour information, le cumul des trois salaires bruts des principaux cadres dirigeants est de 175 196 \in .

Les ressources (11,9 M€)



Loyers et récupérations de charges 30 % Subventions et autres concours publics 24 % Autres produits (reprises de subventions d'investissement, produits financiers) 26 % Ressources collectées auprès du public 15 % Reprises de provisions 3 % Report de ressources affectées

non utilisées des exercices précédents

Les loyers et récupérations de charges (30 %)

Ils représentent la principale ressource de SNL. Les loyers permettent de financer la gestion du parc immobilier et une partie de l'entretien. Les logements de SNL font l'objet d'une convention avec l'État et ont un loyer règlementé et plafonné.

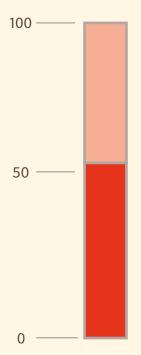
Les subventions (24 %)

Les associations SNL sont également financées par les pouvoirs publics, notamment pour leurs activités d'accompagnement social.

Les autres produits (26 %)

On y trouve les produits exceptionnels et financiers, les reprises de subventions d'investissement (les reprises de subventions traduisent le soutien des collectivités et de mécènes pour l'investissement dans les logements) ainsi que les transferts de charges.

Les ressources privées



Répartition des ressources privées collectées en 2014

Mécénat Dons de particuliers

Politique des réserves

2 %

La totalité des fonds affectés à des actions futures est destinée à financer les missions sociales, et dans une très grande majorité, à financer des acquisitions de logements. Ces projets se font sur plusieurs exercices, et la constitution de réserves est une nécessité pour Solidarités Nouvelles pour le Logement. En effet, les délais peuvent être assez longs entre l'identification d'une opportunité de logement et son acquisition (délais administratifs, notariaux) et les dons ne peuvent donc pas toujours être utilisés de manière immédiate.

Cependant, ces fonds mis en réserve permettent d'être réactifs quand des opportunités se présentent.

Le soutien du public peut se traduire par d'autres moyens qui, pour des raisons comptables, ne sont pas pris en compte dans le Compte d'Emploi des Ressources.

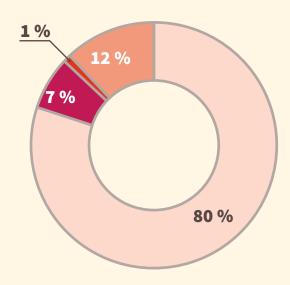
En effet, les particuliers et fonds communs de placements peuvent investir au capital de la foncière SNL-Prologues qui porte les logements de SNL.

- En 2014, ces investissements représentaient 14,7 M€ (+2,4 M€ en 2014).
- De plus, les associations SNL sont soutenues par des prêts gracieux de la part de particuliers à hauteur de 1,4 M€ (- 0,1 M€ en 2014).
- Enfin, le travail des 1 100 bénévoles qui contribuent au fonctionnement de SNL n'est pas valorisé.

Les emplois

Total des emplois en 2014 : 11 M€

■ Missions sociales
■ Frais de fonctionnement
■ Frais de recherche de fonds
■ Autres emplois
80 %
1 %
■ Autres emplois



Les emplois de SNL	Emplois 2014	Affectation des ressources collectées auprès du public
Missions sociales	8 856 K€	837 K€
Frais de fonctionnement	756 K€	129 K€
Frais d'appel à la générosité du public	9 K€	- €
Frais de recherche des autres fonds privés	52 K€	25 K€
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	37 K€	37 K€
Total emplois inscrits au compte de résultats	9 710 K€	
Dotations aux provisions	585 K€	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	725 K€	
Excédent de ressources	882 K€	
Total général	11 901 K€	
Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées par le public		509 K€
Total des emplois financés par des ressources collectées auprès du public		1 537 K€

^{*} Cf. détail page 34

Les missions sociales de SNL (80 %)

- ► La construction, réhabilitation et la maîtrise d'ouvrage de nouveaux logements
- La gestion locative adaptée et l'entretien des logements
- L'accompagnement social des personnes logées
- La participation à des dispositifs d'insertion de toute nature
- La mise en place d'actions pour faire évoluer l'opinion et les politiques publiques sur la question du droit au logement

Frais de fonctionnement (7 %)

En plus de certaines dépenses qui ne relèvent pas des missions sociales de SNL (honoraires des commissaires aux comptes, frais bancaires, frais d'impressions...) une part des salaires et des frais de structure (locations de bureaux, amortissement du matériel informatique...) apparaissent dans cette catégorie.

Frais de recherche de fonds et d'appel à la générosité du public (1 %)

Chez Solidarités Nouvelles pour le Logement, la collecte de dons est assurée par les bénévoles. Une responsable des partenariats est chargée des relations avec les mécènes et de la recherche de fonds publics et privés.

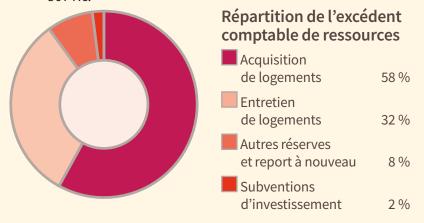
Autres emplois

Ces emplois sont constitués d'une part des dotations aux provisions, majoritairement destinées à l'entretien des logements et au risque d'impayés. D'autre part, on y trouve les engagements pris par SNL d'utiliser ces fonds pour des actions spécifiques (acquisitions de logements, sorties pour les locataires...). Ces dépenses sont donc majoritairement affectées aux missions sociales de SNL et seront utilisées au cours des exercices à venir.

Excédent de ressources

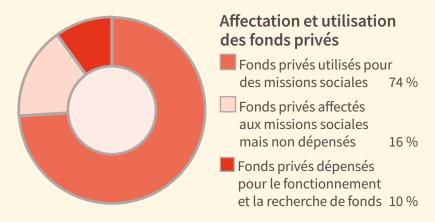
La plupart des dons versés aux associations vont permettre d'acheter des actions de la foncière pour participer au financement des logements. Comptablement, ces dons sont être affectés par les assemblées générales en fin d'année et apparaissent donc dans le résultat.

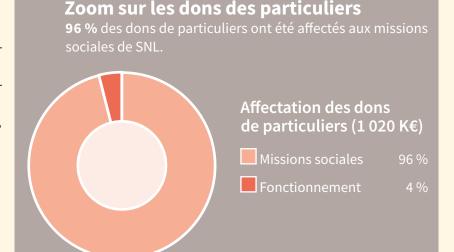
92 % de l'excédent comptable de SNL a été utilisé pour acquérir ou entretenir des logements pendant l'exercice 2014, soit 807 K€.



Quelques chiffres

90 % des fonds privés (dons de particuliers et mécénat) collectés par SNL en 2014 ont été ou seront utilisés pour des missions sociales.





ET DEMAIN?



L'association a connu une forte mobilisation autour d'une grande fête le 30 mai 2015. Elle a rassemblé plus de 700 locataires, bénévoles et salariés.

Il en est ressorti une envie commune de faire en sorte que les locataires retrouvent leur place de membres à part entière de l'association.



Grâce au soutien de « La France s'engage », de nouveaux axes de développement commencent à être mis en place pour créer plus de logements. Ils permettrons de loger toujours plus de personnes en grande précarité, tout en conservant le principe fort de l'accompagnement de proximité par des bénévoles.



www-SNL Union.org 18, cour Debille 75011 Paris



SNL – Solidarités Nouvelles pour le Logement



@SNLogement

Crédits photos: Solidarités Nouvelles pour le Logement

Mise en page : Clément Furiet (Maquette d'Aurélien Bassemayousse)

Rédaction: Solidarités Nouvelles pour le Logement

Novembre 2015